



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES  
ET LES HOMMES,  
DE LA DIVERSITÉ ET DE  
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mars 2022

### Lancement de l'appel à projets en faveur de l'égalité économique entre les femmes et les hommes doté d'un million d'euros

**L'égalité économique entre les femmes et les hommes est un enjeu sociétal, social et économique essentiel.** Il s'agit non seulement d'une question de justice sociale, mais également de performance économique dans les secteurs public et privé. Femmes et hommes ont tout à gagner à bâtir ensemble un monde professionnel et économique plus égalitaire et plus durable.

Dans ce contexte, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances lance un appel à projets afin de contribuer à **la valorisation d'actions régionales, innovantes et impactantes** visant à :

- Permettre à un plus grand nombre de femmes d'accéder à une autonomie économique à travers des actions de **sensibilisation à l'entrepreneuriat**, de **soutien à la création, à la reprise et à la croissance d'entreprises**. Les freins au développement de l'entrepreneuriat féminin demeurent réels et il est nécessaire d'y remédier.
- Permettre aux femmes, notamment celles les plus éloignées de l'emploi, de **s'insérer professionnellement** grâce à des actions visant à faciliter leur retour à l'emploi, en levant les freins spécifiques. En effet, si les femmes sont aujourd'hui plus souvent actives et en emploi qu'il y a 30 ans, les freins auxquels elles demeurent confrontées persistent.
- **Promouvoir la mixité** dans des secteurs identifiés comme non mixtes. Assurer à toutes un libre choix d'orientation tout au long de la vie et accroître la part de recrutements de femmes dans des secteurs non mixtes et dans les métiers favorisant la transition écologique.

Doté de 1 000 000 d'euros, cet appel à projets s'inscrit dans la continuité de celui lancé l'année dernière par le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Il est ouvert aux personnes morales à but non lucratif : associations régies par la loi de 1901, partenaires sociaux, fondations, établissements publics, etc.

Retrouvez l'ensemble des informations ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projet-2022-egalite-economique-entre-les-femmes-et-les-hommes>

**Élisabeth Moreno** déclare : « L'émancipation économique des femmes est la voie la plus sûre vers l'égalité. La mixité et la parité constituent dès lors un enjeu d'égalité, de justice sociale mais aussi un atout compétitif et un levier d'attractivité qui doit être au cœur de la relance économique. Favoriser l'entrepreneuriat féminin, la mixité des filières professionnelles et l'insertion des femmes sur le marché du travail est donc au cœur de mes préoccupations. En tant qu'ancienne cheffe d'entreprise, j'ai pu observer combien la mixité des équipes et la diversité des talents sont des facteurs de performance. À travers cet appel à projets, nous nous engageons collectivement pour l'égalité en y associant les acteurs publics, les partenaires sociaux, les fondations et les associations. »

**Contact presse**

Tél : 01 42 75 62 75  
Mél : presse-efh@pm.gouv.fr